

# **Compte rendu conseil municipal du lundi 29 novembre 2021 à 20h00**

Présents : Mmes Crosnier, Marchand, Pozzo, Séguier, Mrs Devenat, Gusméroli, Michel

Absents avec procuration : Mme Roesch à Mme Crosnier, Mr Albert à Mme Marchand

Absent excusé : Mr Viniacourt

Absente non excusée : Mme Ameeuw

Secrétaire de séance : Mme Séguier

Madame le Maire ouvre la séance en précisant que le compte rendu du dernier Conseil Municipal datant du 28 septembre 2021 a été validé par l'ensemble des membres présents et signé électroniquement.

## **Ordre du jour**

### **Travaux effectués, en cours et à venir :**

Renforcement du réseau électrique de Vollien : en cours d'achèvement.

Fibre : Travaux réceptionnés le mardi 26 octobre 2021 pour ce qui concerne les voies communales et le jeudi 04 novembre 2021 pour les travaux effectués sur la route départementale. En attente du SIEA pour l'étape suivante qui consiste à organiser une réunion publique afin d'expliquer aux habitants les procédures de raccordements individuels.

Église : Passage de Bodet Campanaire le lundi 06 décembre 2021 pour le remplacement du moteur de volée de la cloche.

Cimetière : Retard sur la livraison de la commande des cases supplémentaires pour le columbarium.

Voirie : Travaux de point à temps et de signalisation horizontale réalisés et qui ont posé quelques problèmes. Le manque de sécurisation du chantier lors des travaux, l'obligation de faire intervenir une balayeuse suite aux travaux de point à temps, le marquage « STOP » effectué au mauvais endroit malgré les consignes données Route de la Livure sont à déplorer. Tous ces problèmes ont été remontés à la Communauté de communes Bugey Sud. La signalisation verticale, quant à elle, est à compléter car certains panneaux n'ont pas été livrés.

Les travaux planifiés avec la Communauté de communes Bugey Sud pour 2022 consisteront à un reprofilage de l'Impasse en Meunière et un curage de l'accotement Route de la Livure (au-dessus du lavoir) pour éviter les problèmes d'eau stagnante ou ruisselante sur la chaussée.

Changement abribus à Donalèche : Dossier de demande d'aide à la Région en cours, il passera en commission début décembre.

### **Eau et Assainissement :**

#### **Réflexion sur le prix de l'eau**

Madame le Maire informe le Conseil que le prix actuel est de 1,89 €/m<sup>3</sup> TTC pour l'eau potable et de 0,95 € m<sup>3</sup> TTC pour l'assainissement, soit un total sur la facture de 2,84 €/ m<sup>3</sup> TTC.

Ce prix n'a pas été augmenté depuis plus de 10 ans au moins. Par comparaison avec les communes avoisinantes, le tarif appliqué sur la commune est plus bas (ex: Saint Martin de Bavel : 3,95 € / Chazey-Bons : 3,03 €). Sachant que la moyenne des communes de France est de 3,85 € et que le transfert à la Communauté de communes Bugey Sud impliquera forcément une hausse, il conviendrait d'engager une

petite augmentation pour que cette hausse de prix ne soit pas brutale du jour au lendemain mais aussi montrer à la Communauté de communes Bugey Sud (qui va reprendre la compétence) que la commune a « joué le jeu ». Une première rencontre a eu lieu avec Monsieur Rodrigues (Responsable d'agence SOGEDO à Viriginin) afin de faire des projections d'augmentation.

Les membres du conseil municipal s'accordent à dire qu'une première hausse aux alentours de 3,00 €/m<sup>3</sup> TTC sur la facture d'avril 2022 serait raisonnable.

### **Avenant aux contrats d'affermage**

Ceux-ci prendront fin le 30 septembre 2022. La rencontre avec Monsieur Rodrigues a permis également d'envisager la suite en attendant le transfert à la Communauté de communes Bugey Sud le 1<sup>er</sup> janvier 2023. Selon la SOGEDO, les contrats actuels ne sont plus rentables pour eux et ils devront les revoir à la hausse, ce qui impliquera forcément une hausse du prix. Les nouveaux contrats devront prendre en compte le vieillissement des équipements et le taux de renouvellement. Une proposition sera faite pour un avenant sur 2 ou 3 ans. Une réunion spécifique de la commission « Gestion et Entretien » se tiendra pour étudier ces propositions. Sachant que cela réengage la commune sur une durée assez longue, Madame Marchand dit qu'il faut voir avec la Communauté de communes Bugey Sud s'ils ne peuvent pas récupérer la commune dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et que les 3 derniers mois de 2022 seront gérés autrement. Une demande de rendez-vous sera faite auprès des personnes en charge du transfert. La décision devra être prise et validée en début d'année.

### **Rapports sur le Prix et la Qualité des Services (RPQS)**

Les données ont été saisies sur le portail de l'Observatoire de l'Eau en se basant sur les rapports annuels de la SOGEDO. Elles seront visibles du public sur le site internet [www.services.eaufrance](http://www.services.eaufrance) (observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement).

Madame le Maire fait prendre connaissance de ces rapports aux membres présents et dit que ces données doivent faire l'objet d'une délibération. Approbation à l'unanimité.

### **Terrains communaux : vente et échange**

Suite aux décisions validées lors des conseils municipaux précédents, l'échange avec Mesdames Guillermet a été acté chez le notaire le jeudi 21 octobre 2021 et la vente à Madame et Monsieur Durandet a eu lieu ce matin même à l'office notarial.

Reste la vente à Madame Lambert qui reste problématique (procédure auprès du Tribunal Administratif en cours).

### **Recensement de la population 2022 :**

Il aura lieu sur la commune du jeudi 20 janvier au samedi 19 février 2022. Suite à l'annonce pour le recrutement d'un agent recenseur, aucune candidature ne nous est parvenue à ce jour.

Monsieur Jacky Marchand, comme l'année dernière, veut bien s'en charger pour dépanner, étant donné que personne ne s'est manifesté.

Madame le Maire souligne que les modalités de rémunération n'ont pas changé (environ 800 € + 150 € pour les frais de transport et de formation).

Le Conseil Municipal doit donner son accord (même type de délibération que celle établie le 24 novembre 2020 étant donné que le recensement n'a pas pu se faire cause COVID).

Approbation à l'unanimité.

Une formation effectuée par l'INSEE aura lieu les 10 et 17 janvier 2022 à Belley.

L'agent recenseur distribuera les informations aux habitants dans leur boîte aux lettres dans un premier temps. Ils seront incités à le faire sur Internet. Le suivi régulier de l'agent permettra de voir qui ne s'est pas recensé et d'aller leur rendre une visite pour effectuer la démarche.

### **Ecole et cantine :**

Le Conseil d'École a eu lieu le 18 novembre dernier.

57 élèves sont inscrits cette année à l'école (19 en PS-MS, 14 en CP-CE1, 24 en CE2-CM1-CM2) : 25 enfants sont de Saint Martin de Bavel, 24 sont de Cuzieu et 8 d'autres communes.

Le protocole sanitaire est repassé en niveau 2 depuis le 08 novembre 2021 (retour du port du masque à partir du CP). Mobilisation des agents communaux (André et Gilles) pour la désinfection des classes et des sanitaires en milieu de journée.

La classe des grands est fermée depuis vendredi car 4 élèves sont positifs au Covid. Situation compliquée car aucune information au moment de la mise en place du nouveau protocole. Les mairies ne savent pas combien de temps la classe restera fermée et si elles doivent annuler la cantine.

Périscolaire : Suite à la démission de Céline Tisserand, recrutement de Célise Bernard pour la garderie et le ménage. Elle viendra également en appui à la cantine. Besoin d'une troisième personne vu les effectifs grandissants (plus de 35 enfants certains jours), ce qui nécessite d'avoir 3 personnes.

Suite à une rencontre avec la nouvelle municipalité de Virieu le Grand (Madame Vallin, le Maire, et Madame Bouvier, première adjointe déléguée aux affaires scolaires) une des employées va aider à la mise en place des repas à 11h30. Célise la remplace et accompagne Claire dans le bus.

### **Communauté de communes Bugey Sud :**

#### **Approbation du Pacte de Gouvernance**

Élaboré, présenté et validé en conseil communautaire selon la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique (loi dite « Engagement et Proximité »), il appartient désormais à chaque conseil municipal de se prononcer. Ce pacte garantit à chacune des communes et à l'ensemble des élus d'être associés aux processus de décision. La circulation et le partage de l'information seront favorisés de façon à assurer les meilleures conditions possibles pour le travail des élus et la mise en œuvre du projet de territoire.

Présentation du pacte et approbation à l'unanimité.

#### **Modification des statuts en raison du report de la date de transfert de la compétence Eau et Assainissement**

Changement de date dans les articles 7-3, 7-6 et 7-7 des statuts (le 31 décembre 2021 est remplacé par le 31 décembre 2022, le 1<sup>er</sup> janvier 2022 est remplacé par le 1<sup>er</sup> janvier 2023). Cette modification doit être approuvée par chaque commune. Approbation à l'unanimité.

#### **Autres informations communautaires**

Madame le Maire informe l'assemblée qu'elle a rencontré Madame Bloch, conseillère numérique nouvellement en poste à la Communauté de communes Bugey Sud. Cette première rencontre a porté sur le recensement des besoins, des moyens et des actions souhaitables pour la commune de Cuzieu par rapport au questionnaire renvoyé précédemment.

Un café numérique sera organisé un samedi matin en début d'année 2022 afin de se présenter aux habitants et de recenser leurs besoins. Des actions de formation/perfectionnement seront organisées par la suite.

Madame Marchand fait un récapitulatif rapide du conseil communautaire qui a eu lieu le 25 novembre 2021 et notamment la présentation de la nouvelle Trésorerie d'Oyonnax et des référents qui seront sur Gex.

### **Informations et questions diverses :**

- Changement du matériel informatique du secrétariat de Mairie : location plutôt qu'achat. Après plusieurs entreprises consultées, la société ACS a été retenue (qui assure déjà la location du copieur et la sauvegarde des données). Coût de la location du poste informatique (48,10 € TTC/mois) + maintenance/dépannage (18,00 € TTC/mois) = 66,10 € TTC/mois.

- Copieur : proposition de révision de contrat refusée car la durée de location est longue et cela ne permettra pas à la commune de faire jouer la concurrence.

- Bulletin municipal : en cours de rédaction. Il sera distribué fin décembre dans les boîtes aux lettres.

- Création d'une nouvelle association « Cuzieu Animation et Patrimoine ». Statuts validés par la Sous-Préfecture. Le Président est Valentin Michel. Elle compte 18 membres pour l'instant.

Comme pour toutes les autres associations de la commune, Madame le Maire dit que la Mairie mettra à disposition la salle d'activités ou la plateforme si besoin.

- Subventions aux associations extérieures : proposition de reconduction pour 2022 (rappel de la liste). Madame le Maire propose d'ajouter une subvention de 100 € à l'Harmonie Arène Furans de Virieu le Grand pour leur participation à la cérémonie du 11 Novembre (subvention identique à celle des Anciens Combattants). Accord à l'unanimité.

- Agents communaux : prime de fin d'année de 150 € reconduite.

- Cérémonie des vœux : le 09 ou le 16 janvier 2022 à confirmer, en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.

Madame le Maire en profite pour remercier ses 2 adjoints ainsi que les conseillers municipaux qui ont assuré le bon déroulement de la cérémonie du 11 Novembre, ne pouvant être présente pour raison médicale.

- Réunion de la Commission Sociale pour la distribution des colis : le lundi 06 décembre 2021 à 18h00.

- Commission de sécurité Mairie et Salle d'Activités : le mardi 30 novembre 2021 à 14h00.

La séance est levée à 21h50.

Ainsi fait et délibéré, jour, mois et an, que dessus.

Le Maire,

Les Conseillers,

